



# POMME DE TERRE

NOUVELLES VARIETES  
PROPOSEES A L'INSCRIPTION SUR LA LISTE A  
DU CATALOGUE OFFICIEL FRANÇAIS

RESULTATS DE VALEUR AGRONOMIQUE,  
TECHNOLOGIQUE ET ENVIRONNEMENTALE  
OBTENUS DANS LE CADRE DE L'EXPERIMENTATION DU CTPS

GEVES  
25, rue Georges Morel  
CS 90024  
49071 BEAUCOUZE Cedex France  
Tél. 33 (0)2 41 22 86 00 - Fax 33 (0)2 41 22 86 01

<http://www.geves.fr>

**Section CTPS du 15/12/ 2023**

## NATURE DES ELEMENTS FOURNIS

Dans ce document, vous trouverez la liste des **variétés proposées à l'inscription sur la liste A** du catalogue officiel français<sup>1</sup> à la date de parution du document et les principaux résultats VATE (Valeur Agronomique, Technologique et Environnementale) obtenus lors des examens d'inscription.

Cette proposition d'inscription émane du Comité Technique Permanent de la Sélection des plantes cultivées (CTPS), comité composé d'experts nommés par le Ministère chargé de l'Agriculture et issus des différentes familles professionnelles : recherche publique, sélectionneurs, producteurs de semences, instituts techniques agricoles, agriculteurs, industriels, consommateurs...

**L'inscription des variétés sera actée par la publication au Journal Officiel d'un arrêté du Ministère chargé de l'Agriculture.**

Ces variétés ont été évaluées au sein du réseau du CTPS, réseau géré par le Groupe d'Etude et de contrôle des Variétés et des Semences (GEVES) et auquel participent l'Institut National de Recherche pour l'Agriculture, l'Alimentation et l'Environnement (INRAE), les obtenteurs, les Instituts Techniques, le GEVES, des coopératives et négoce agricoles ainsi que d'autres acteurs des filières.

Pour être proposée à l'inscription, une variété nouvelle doit répondre aux règles de décision formalisées dans les règlements techniques d'inscription. Ces règles visent à inscrire des variétés apportant un progrès par rapport à celles actuellement disponibles sur le marché.

Les variétés présentées dans ce document ont été jugées selon le règlement technique en vigueur l'année du dépôt de la demande d'inscription, soit l'année correspondant à la première année des résultats figurant dans les tableaux ci-après.

Les résultats figurant ci-après reflètent les conditions agroclimatiques des années considérées. Pour d'autres années et d'autres conditions de production, ils seraient ou pourraient être sensiblement différents. Pour les résistances vis-à-vis des maladies, les résultats ne peuvent s'appliquer que pour les races et conditions d'infestation des maladies prises en compte à l'époque des tests.

**L'ensemble des résultats qui figurent dans la présente publication ne peut servir de garantie de résultat.**

Ces données, acquises lors des essais conduits pour l'inscription, seront précisées ou actualisées par les études de post-inscription réalisées en particulier par les Instituts Techniques Agricoles (ARVALIS-Institut du Végétal, FN3PT, ITAB...).

\* \* \*

**Toute reprise de ces données pour publication doit clairement indiquer :**

- qu'elles ont été obtenues dans le cadre de l'expérimentation du CTPS,
- leur source en faisant figurer « **Source CTPS/GEVES** » (*notamment sur les tableaux ou figures dans lesquels les résultats sont repris*),
- leur caractère dépendant des conditions et années d'expérimentation,
- ainsi que, le cas échéant, la nature du recalcul effectué à partir des données CTPS/GEVES.

---

<sup>1</sup> Les variétés de la liste A peuvent être multipliées et commercialisées en France et, après accès au Catalogue Commun des variétés des espèces agricoles, dans les autres pays de l'Union Européenne.

## SOMMAIRE

LÉGENDES ET NATURE DES DOCUMENTS FOURNIS.....	3
LISTE DES VARIETES DE POMME DE TERRE .....	1
PROPOSEES A L'INSCRIPTION SUR LA LISTE A EN DECEMBRE 2023 .....	1
POMME DE TERRE.....	2
VARIETES DE CONSOMMATION .....	2
CARACTERISTIQUES DES NOUVEAUTES 2024 AU CATALOGUE FRANÇAIS EN POMME DE TERRE DE CONSOMMATION.....	3

# LÉGENDES ET NATURE DES DOCUMENTS FOURNIS

## 1. Liste A

La liste A du catalogue français comprend les variétés qui ont subi avec succès les épreuves de Distinction-Homogénéité-Stabilité (DHS) et celles de Valeur Agronomique, Technologique et Environnementale (VATE) du CTPS. Elles peuvent être multipliées et commercialisées en France et, après accès au Catalogue Commun des variétés des espèces agricoles, dans les autres pays de l'Union Européenne.

## 2. Nature des éléments fournis

Dans ces tableaux figurent les variétés n'ayant pas encore fait l'objet d'une publication au Journal Officiel, suite aux propositions d'inscription sur la liste A, transmises par le CTPS au Ministère chargé de l'Agriculture. Ces tableaux ont été établis à partir des éléments recueillis par le GEVES au cours des expérimentations CTPS officielles, préalables à l'inscription des variétés.

Les appréciations issues des deux années d'expérimentation CTPS sont susceptibles d'être sensiblement modifiées dans les années qui suivent l'inscription (expérimentation de post-inscription).

## 3. Epreuves VATE : dispositif expérimental et règles d'admission

Les variétés sont évaluées au sein d'un réseau d'essais multipartite auquel participent le GEVES, l'INRAE (Institut National de Recherche pour l'Agriculture, l'Alimentation et l'Environnement), des établissements de sélection, ARVALIS - Institut du Végétal, des coopératives agricoles et d'autres acteurs de la filière.

L'admission d'une variété est fonction de son rendement observé dans les essais pendant les 2 années des évaluations d'inscription, il doit être égal ou supérieur à un seuil. Seuil fixé par la classe de qualité technologique de la variété, et modulé par son comportement vis-à-vis des bioagresseurs et autres facteurs de régularité du rendement.

## 4. Légendes

### 4.1. Rendement

Résultats obtenus selon le protocole CTPS sur un réseau d'essais auquel participent l'INRAE, le GEVES, les établissements de sélection, et ARVALIS – Institut du végétal.

### 4.2. Calibrage

Ce caractère a été noté en tenant compte dans la récolte des divers essais de la proportion de tubercules de gros calibres (supérieurs à 60 mm) comparativement à des témoins de référence.

### 4.3. Qualité

La **qualité culinaire** des variétés (texture, délitement à la cuisson, noircissement après cuisson) a été appréciée selon les méthodes mises au point par le groupe de travail « Etude de la qualité de la pomme de terre » de l'EAPR (Association Européenne pour la Recherche sur la Pomme de terre) et ARVALIS – Institut du végétal.

Les variétés sont classées compte-tenu principalement de leur degré de délitement, de la fermeté de leur chair et de leur farinosité, dans les groupes A, B, C, ou D.

Les variétés de consommation à chair ferme appartiennent presque toutes au groupe A, parfois au groupe A-B ; les variétés de consommation appartiennent surtout au groupe B, plus rarement aux groupes A, A-B, B-C ou C ; les variétés féculières sont presque uniquement du groupe D.

La **teneur en matière sèche** a été déterminée par la méthode densimétrique.

La **coloration à la friture** des variétés a été plus particulièrement jugée selon leur aptitude à une transformation en chips.

### 4.4. Repos végétatif

La durée du repos végétatif a été appréciée comparativement à une série de témoins de référence.

### 4.5. Sensibilité aux parasites et aux accidents physiologiques

Les sensibilités ont été notées, par comparaison à une gamme de variétés témoins présentant divers degrés de sensibilité. Notation selon l'échelle : 1 = très sensible, 9 = très peu sensible ;

### 4.6. Valeur environnementale

Attribution de bonifications ou pénalités en fonction de la réduction ou l'augmentation potentielle du nombre de traitements fongicides (estimée en fonction de la sensibilité au mildiou du feuillage et au mildiou du tubercule), et d'une bonification pour les variétés possédant la double résistance aux nématodes à kyste (G. rostochiensis Ro 1-4 et à G. pallida Pa 2-3). La valeur environnementale est notée de -2 (très faible) à +8 (très forte).

#### 4.7. Mentions Agroécologie

Mentions attribuées aux variétés qui cumulent des niveaux de performance intéressants pour l'agroécologie. Les critères pris en compte pour l'obtention d'une mention Agroécologie portent d'une part sur la résistance à des pathogènes en vue de réduire l'utilisation des pesticides et d'autre part sur des critères de conservation pouvant permettre une économie de consommation énergétique. Les critères et les niveaux d'exigences varient en fonction de l'usage des pommes de terre, c'est pourquoi elle est déclinée en trois mentions :

- Mention Agroécologie - Conservation (C) : basée sur le mildiou du feuillage, le mildiou du tubercule, les nématodes à kystes, le virus Y, l'aptitude à la conservation, la résistance à l'égermage et la durée de repos végétatif. Cette mention peut être attribuée à toutes les variétés de consommation qui répondent aux exigences vis-à-vis de ces critères.

- Mention Agroécologie - Primeur (P) : basée sur le mildiou du feuillage, les nématodes à kystes et le virus Y. Cette mention peut être attribuée aux variétés de consommation précoces (avec une note de précocité de maturation de 7-8 ou 8 ou 8-9 ou 9) qui répondent aux exigences vis-à-vis de ces critères.

- Mention Agroécologie - Fécule (F) : basée sur le mildiou du feuillage, le mildiou du tubercule, les nématodes à kystes, le virus Y et la résistance à l'égermage. Cette mention peut être attribuée à toutes les variétés féculières qui répondent aux exigences vis-à-vis de ces critères.

- (\*) INRAE : Institut National de Recherche pour l'Agriculture, l'Alimentation et l'Environnement  
GEVES : Groupe d'Etude et de contrôle des Variétés et des Semences



**Liste des variétés de Pomme de terre  
proposées à l'inscription sur la liste A en décembre 2023**

<b>Catégorie / Dénomination</b>	<b>Code dossier CTPS</b>	<b>Référence de l'obtenteur</b>	<b>Obtenteur</b>	<b>Responsable du maintien</b>
<b><u>Consommation :</u></b>				
<b>Chanelle</b>	72892	202-08-1	GROCEP	GROCEP
<b>Millésime</b>	72893	178-14-5	GROCEP	GROCEP
<b>Minette</b>	73596	-	Bernard SAS	Bernard SAS
<b>Sésame</b>	72912	121-13-3	GROCEP	GROCEP

# **Pomme de terre**

## **Variétés de Consommation**

## Caractéristiques des nouveautés 2024 au Catalogue français en pomme de terre de consommation

Variétés	Année d'inscription	Obtenteur	Catégorie	Précocité de maturation	Tubercule					Qualité				Maladies et accidents physiologiques								Valeur Environnementale	Mention Agroécologie	Indice de rendement - % Témoin				
					Peau	Chair	Forme	Régularité	Yeux	Grosueur	Groupe culinaire	Matière sèche	Coloration à la friture	Conservation	Mildiou du feuillage	Mildiou du tubercule	Gale commune	Virus			Egermage				Repos végétatif	Taches de rouille	Nématodes à kystes PA2-3	Nématodes à kystes RO1-4
																		X	A	Y								
<b>Chanelle</b>	2024	GROCEP	<b>CHF</b>	<b>8-9</b>	<b>J</b>	<b>JP</b>	<b>Oa à All</b>	<b>8</b>	<b>8</b>	<b>4</b>	<b>A</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>8</b>	<b>8</b>	<b>7</b>	<b>4</b>	<b>S</b>	<b>R</b>	<b>4</b>	<b>2</b>	<b>3</b>		<b>2</b>	<b>3</b>	<b>7</b>	-	<b>106</b>
<b>Millésime</b>	2024	GROCEP	<b>C</b>	<b>5</b>	<b>J</b>	<b>JP</b>	<b>O à Oa</b>	<b>8</b>	<b>8</b>	<b>7</b>	<b>A</b>	<b>5</b>	<b>4</b>	<b>8</b>	<b>8</b>	<b>6</b>	<b>6</b>	<b>R</b>	<b>R</b>	<b>5</b>	<b>4</b>	<b>6</b>		<b>3</b>	<b>3</b>	<b>7</b>	-	<b>119</b>
<b>Minette</b>	2024	Bernard SAS	<b>C</b>	<b>5</b>	<b>J</b>	<b>J</b>	<b>Oa à All</b>	<b>7</b>	<b>8</b>	<b>6</b>	<b>A</b>	<b>2</b>	<b>4</b>	<b>8</b>	<b>3</b>	<b>2</b>	<b>6</b>	<b>S</b>	<b>S</b>	<b>3</b>	<b>5</b>	<b>8</b>		<b>2</b>	<b>9</b>	<b>0</b>	-	<b>107</b>
<b>Sésame</b>	2024	GROCEP	<b>CHF</b>	<b>7</b>	<b>J</b>	<b>JP</b>	<b>Oa à All</b>	<b>7</b>	<b>8</b>	<b>4</b>	<b>A</b>	<b>5</b>	<b>4</b>	<b>7</b>	<b>7</b>	<b>6</b>	<b>3</b>	<b>S</b>	<b>R</b>	<b>7</b>	<b>6</b>	<b>4</b>		<b>3</b>	<b>9</b>	<b>7</b>	<b>C</b>	<b>105</b>

Indice de rendement : (Bintje + Désirée + Charlotte + Monalisa) / 4 = 100

Les caractères sont notés de 1 à 9 : 1 = tardive, faible, sensible ou défavorable pour le caractère ; 9 = précoce, élevé, résistant ou favorable pour le caractère. Pour les virus X, A : S = Sensible, R = Résistant. Pour les nématodes 0 à 6 : Sensible ; 7 : Assez résistant ; 8 et 9 : Résistant

Catégorie : Cf = consommation à chair ferme ; C = Consommation

Peau : J = Jaune ; Rp = Rouge pâle

Chair : J = Jaune ; Jp = Jaune pâle ; Jf = Jaune foncé ; C = Crème

Egermage = Caractérisation de la vitesse de vieillissement physiologique (Capacité des plants à réémettre des germes, des tiges et des tubercules après conservation à température élevée et égermage successifs)

Repos végétatif noté de 2 (très court) à 8 (très long)

Forme : O = oblong ; Oc = Oblong court ; Oa = Oblong allongé ; All = Allongé

Groupe culinaire (texture) : classement de A (délitement très faible ou nul ; faible farinosité ; homogène) à D (délitement très élevé ; forte farinosité ; hétérogène)

Valeur environnementale : Attribution de bonifications ou pénalités en fonction de la réduction ou l'augmentation potentielle du nombre de traitements fongicides (estimée en fonction de la sensibilité au mildiou du feuillage et au mildiou du tubercule), et d'une bonification pour les variétés possédant la double résistance aux nématodes à kyste (G. rostochiensis Ro 1-4 et à G. pallida Pa 2-3).

La valeur environnementale est notée de -2 (très faible) à +8 (très forte).

Mention Agroécologie : mention attribuée aux variétés qui cumulent des niveaux de performance intéressants pour l'agroécologie. Les critères et niveaux d'exigence sont dépendant de l'usage : C - Conservation, P - Primeur, F - Féculé

POMME DE TERRE <b>Chanelle</b>		
Nom botanique du taxon	: <i>Solanum tuberosum</i>	
Obtenteur	: GROCEP	
Mainteneur	: GROCEP	
Représentant	: -	
Catégorie	: Consommation à chair ferme	
Référence de l'obtenteur	: 202-08-1	
Numéro CTPS	: 72892	
Année et liste d'inscription au catalogue officiel français	: 2024, liste A	
CARACTÈRES CULTURAUX ET D'UTILISATION		
Caractère	Niveau d'expression	
<b>Maturité :</b>	8-9 - Très précoce à précoce	
<b>Rendement observé :</b> (en % du témoin officiel)	Années d'expérimentations :	2022 et 2023
	Nombre d'essais :	10
	Témoin (T) :	(Bintje + Désirée + Charlotte + Monalisa) / 4
	Valeur de T :	60.98 T/ha
	Rendement :	105.94% de T (64.6 T/ha)
<b>Calibrage :</b>	Proportion de gros tubercules :	4 - Assez faible
<b>Qualité :</b>	Tenue à la cuisson :	Très bonne
	Groupe culinaire :	A
	Noircissement après cuisson :	Nul
	Aptitude à la conservation :	8 - Bonne à très bonne
	Teneur en matière sèche :	2 - Faible à très faible
	Coloration à la friture :	3 - Foncée
<b>Repos végétatif :</b>	3 - Court	
<b>Sensibilité aux parasites :</b>	Mildiou du feuillage :	8 - Peu sensible à très peu sensible
	Mildiou du tubercule :	7 - Peu sensible
	Gale commune :	4 - Assez sensible
	Virus X :	S - Sensible
	Virus A :	R - Résistant
	Virus Y :	4 - Assez sensible
	Nématode RO 1-4 :	3 - Sensible
	Nématode PA 2-3 :	2 - Sensible
<b>Défauts internes du tubercule :</b>	Taches de rouille :	Peu sensible
	Cœur creux :	Peu sensible
	Taches cendrées :	Peu sensible
<b>Sensibilité à l'égermage :</b>	2 - Sensible à très sensible	
<b>Sensibilité aux chocs :</b>	Sensible	
<b>Valeur environnementale :</b>	7 - Très forte	
	Mildiou du feuillage et du tubercule	Bonus/Malus : 7
	Nématode RO 1-4 et PA 2-3	Bonus/Malus : 0
<b>Mention Agroécologie :</b>	-	

POMME DE TERRE <b>Millésime</b>		
Nom botanique du taxon	: <i>Solanum tuberosum</i>	
Obtenteur	: GROCEP	
Mainteneur	: GROCEP	
Représentant	: -	
Catégorie	: Consommation	
Référence de l'obtenteur	: 178-14-5	
Numéro CTPS	: 72893	
Année et liste d'inscription au catalogue officiel français	: 2024, liste A	
CARACTÈRES CULTURAUX ET D'UTILISATION		
Caractère	Niveau d'expression	
<b>Maturité :</b>	5 - Moyenne	
<b>Rendement observé :</b> (en % du témoin officiel)	Années d'expérimentations :	2022 et 2023
	Nombre d'essais :	10
	Témoin (T) :	(Bintje + Désirée + Charlotte + Monalisa) / 4
	Valeur de T :	58.66 T/ha
	Rendement :	118.6% de T (69.57 T/ha)
<b>Calibrage :</b>	Proportion de gros tubercules :	7 - Forte
<b>Qualité :</b>	Tenue à la cuisson :	Très bonne
	Groupe culinaire :	A
	Noircissement après cuisson :	Nul
	Aptitude à la conservation :	8 - Bonne à très bonne
	Teneur en matière sèche :	5 - Moyenne
	Coloration à la friture :	4 - Assez foncée
<b>Repos végétatif :</b>	6 - Assez long	
<b>Sensibilité aux parasites :</b>	Mildiou du feuillage :	8 - Peu sensible à très peu sensible
	Mildiou du tubercule :	6 - Assez peu sensible
	Gale commune :	6 - Assez peu sensible
	Virus X :	R - Résistant
	Virus A :	R - Résistant
	Virus Y :	5 - Moyennement sensible
	Nématode RO 1-4 :	3 - Sensible
	Nématode PA 2-3 :	3 - Sensible
<b>Défauts internes du tubercule :</b>	Taches de rouille :	Assez peu sensible
	Cœur creux :	Peu sensible
	Taches cendrées :	Peu sensible
<b>Sensibilité à l'égermage :</b>	4 - Assez sensible	
<b>Sensibilité aux chocs :</b>	Assez peu sensible	
<b>Valeur environnementale :</b>	7 - Très forte	
	Mildiou du feuillage et du tubercule	Bonus/Malus : 7
	Nématode RO 1-4 et PA 2-3	Bonus/Malus : 0
<b>Mention Agroécologie :</b>	-	

**POMME DE TERRE *Minette***

Nom botanique du taxon	: <i>Solanum tuberosum</i>
Obtenteur	: Bernard SAS
Mainteneur	: Bernard SAS
Représentant	: -
Catégorie	: Consommation
Référence de l'obtenteur	: -
Numéro CTPS	: 73596
Année et liste d'inscription au catalogue officiel français	: 2024, liste A

**CARACTÈRES CULTURAUX ET D'UTILISATION**

Caractère	Niveau d'expression
<b>Maturité :</b>	5 - Moyenne
<b>Rendement observé :</b> (en % du témoin officiel)	Années d'expérimentations : 2022 et 2023
	Nombre d'essais : 10
	Témoin (T) : (Bintje + Désirée + Charlotte + Monalisa) / 4
	Valeur de T : 59.15 T/ha
	Rendement : 107.08% de T (63.34 T/ha)
<b>Calibrage :</b>	Proportion de gros tubercules : 6 - Assez forte
<b>Qualité :</b>	Tenue à la cuisson : Très bonne
	Groupe culinaire : A
	Noircissement après cuisson : Nul
	Aptitude à la conservation : 8 - Bonne à très bonne
	Teneur en matière sèche : 2 - Faible à très faible
	Coloration à la friture : 4 - Assez foncée
<b>Repos végétatif :</b>	8 - Très long
<b>Sensibilité aux parasites :</b>	Mildiou du feuillage : 3 - Sensible
	Mildiou du tubercule : 2 - Sensible à très sensible
	Gale commune : 6 - Assez peu sensible
	Virus X : S - Sensible
	Virus A : S - Sensible
	Virus Y : 3 - Sensible
	Nématode RO 1-4 : 9 - Résistant
	Nématode PA 2-3 : 2 - Sensible
<b>Défauts internes du tubercule :</b>	Taches de rouille : Peu sensible
	Cœur creux : Peu sensible
	Taches cendrées : Peu sensible
<b>Sensibilité à l'égermage :</b>	5 - Moyennement sensible
<b>Sensibilité aux chocs :</b>	Peu sensible
<b>Valeur environnementale :</b>	0 - Faible
	Mildiou du feuillage et du tubercule Bonus/Malus : 0
	Nématode RO 1-4 et PA 2-3 Bonus/Malus : 0
<b>Mention Agroécologie :</b>	-

POMME DE TERRE **Sésame**

Nom botanique du taxon	: <i>Solanum tuberosum</i>
Obtenteur	: GROCEP
Mainteneur	: GROCEP
Représentant	: -
Catégorie	: Consommation à chair ferme
Référence de l'obtenteur	: 121-13-3
Numéro CTPS	: 72912
Année et liste d'inscription au catalogue officiel français	: 2024, liste A

**CARACTÈRES CULTURAUX ET D'UTILISATION**

Caractère	Niveau d'expression
<b>Maturité :</b>	7 - Demi-précoce
<b>Rendement observé :</b> (en % du témoin officiel)	Années d'expérimentations : 2022 et 2023 Nombre d'essais : 10 Témoin (T) : (Bintje + Désirée + Charlotte + Monalisa) / 4 Valeur de T : 60.98 T/ha Rendement : 104.84% de T (63.93 T/ha)
<b>Calibrage :</b>	Proportion de gros tubercules : 4 - Assez faible
<b>Qualité :</b>	Tenue à la cuisson : Très bonne Groupe culinaire : A Noircissement après cuisson : Nul Aptitude à la conservation : 7 - Bonne Teneur en matière sèche : 5 - Moyenne Coloration à la friture : 4 - Assez foncée
<b>Repos végétatif :</b>	4 - Assez court
<b>Sensibilité aux parasites :</b>	Mildiou du feuillage : 7 - Peu sensible Mildiou du tubercule : 6 - Assez peu sensible Gale commune : 3 - Sensible Virus X : S - Sensible Virus A : R - Résistant Virus Y : 7 - Peu sensible Nématode RO 1-4 : 9 - Résistant Nématode PA 2-3 : 3 - Sensible
<b>Défauts internes du tubercule :</b>	Taches de rouille : Peu sensible Cœur creux : Peu sensible Taches cendrées : Peu sensible
<b>Sensibilité à l'égermage :</b>	6 - Assez peu sensible
<b>Sensibilité aux chocs :</b>	Peu sensible
<b>Valeur environnementale :</b>	7 - Très forte Mildiou du feuillage et du tubercule : Bonus/Malus : 7 Nématode RO 1-4 et PA 2-3 : Bonus/Malus : 0
<b>Mention Agroécologie :</b>	C- Conservation